



Le Larocheillois en bref



Entente entre la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle et la Commission scolaire des Sommets.

La municipalité a signé une entente pour la location des locaux avec la Commission scolaire des Sommets. Cette entente changera nos façons de faire concernant l'utilisation du gymnase et cuisine.

Un contrat devra être signé entre les parties (municipalité et le locataire)

Un dépôt sera demandé (remboursable si aucun bris)

Un tarif de location selon le local demandé (entre 15\$/heure et ou 100\$/journée)

La municipalité est responsable des locations et de l'école: 450-539-1654 pour réservation

Les organismes à but non lucratif de notre territoire, seront exemptés des frais de locations mais devront **obligatoirement signer un contrat.**

Nous demeurons disponibles pour toutes demandes d'informations.

Le conseil municipal

Service de surveillance Les jeunes Érables

Aux parents utilisateurs du Service de surveillance Les jeunes Érables!

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, vous offre un service de surveillance en milieu scolaire pour vos enfants. Pour le maintien d'un service de qualité nous avons besoin de votre implication au sein du comité de gestion.

De plus, pour maintenir le tarif le plus bas possible, des levées de fonds doivent être organisées.

Actuellement, le service de Surveillance est déficitaire et la municipalité supporte le projet.

Nous souhaitons ne pas devoir augmenter les tarifs, c'est pourquoi votre implication est primordiale.



Au plaisir,

Pascal Gonnin, conseiller

**Invitation du Club de la Fadoq au TOURNOI DE PÉTANQUE
LE 15 AOÛT**

Voir au verso

Venez nous rejoindre au Terrain des Loisirs pour 9h